

BILAN DE COMPÉTENCES

Définir et sécuriser votre projet professionnel avec une psychologue du travail

Un parcours structuré et personnalisé pour prendre du recul, comprendre ce qui vous convient réellement au travail et construire un plan d'action

L'accompagnement est réalisé individuellement par une psychologue du travail expérimentée dans les transitions professionnelles.

16 HEURES d'accompagnement individuel	+ 4 HEURES de travail personnel guidé en autonomie	1 750 € net de taxes
6 À 10 SEMAINES un rythme adapté à la réflexion	3 MODALITÉS présentiel, distanciel ou mixte	SUIVI À 6 MOIS pour faire le point sur la mise en œuvre

NATURE ET FINALITÉ DE L'ACTION

Le bilan de compétences est une action de développement des compétences encadrée par les articles L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail. Il permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Mon approche issue de la psychologie du travail met en relation le parcours, les compétences, le fonctionnement professionnel, les aspirations, les contraintes et les réalités du travail afin de construire une orientation cohérente, réaliste et durable.

POUR QUI ?

- Faire le point sur sa situation professionnelle
- Envisager une évolution, une mobilité ou une reconversion
- Retrouver du sens, de la motivation ou un meilleur équilibre
- Sécuriser une transition choisie ou subie
- Clarifier une décision dans un contexte de santé, d'inaptitude, de licenciement ou de restructuration

OBJECTIFS

- Analyser sa situation et les raisons du changement
- Identifier et valoriser ses compétences et ressources transférables
- Comprendre ses motivations, valeurs, besoins et conditions d'engagement
- Faire émerger et analyser une ou plusieurs pistes
- Apprécier leur faisabilité et construire un plan d'action

PRÉREQUIS ET ACCÈS

Aucun niveau de diplôme ou d'expérience n'est exigé. La démarche repose sur le volontariat, l'adhésion et une maîtrise suffisante du français.

Un entretien préalable sans engagement est organisé avant l'inscription afin d'analyser la demande, de vérifier l'adéquation du bilan avec le besoin et de personnaliser le parcours.

À l'issue de l'entretien préalable et après validation du financement, le bilan peut généralement débuter sous 15 jours, sous réserve des délais réglementaires et des disponibilités respectives.

CONTENU ET DÉROULEMENT

Le bilan respecte les trois phases réglementaires. La répartition ci-dessous est indicative et peut être ajustée en fonction de votre situation et de votre besoin, dans la limite des 16 heures d'accompagnement prévues.

PHASE 1	PHASE PRÉLIMINAIRE 2 heures Objectif : Analyser la demande et définir les objectifs individualisés du bilan. • Reprise de la situation actuelle et du contexte de la démarche • Analyse des attentes, des besoins et des questionnements • Identification des enjeux personnels et professionnels • Définition des objectifs prioritaires, du cadre et des modalités d'accompagnement • Confirmation de l'engagement volontaire dans la démarche
PHASE 2	PHASE D'INVESTIGATION 12 heures Objectif : Comprendre le parcours et le fonctionnement professionnel, puis construire et confronter les perspectives d'évolution. • Analyse du parcours, du travail réel et des expériences significatives • Identification des compétences, connaissances, aptitudes et ressources mobilisables • Analyse des réussites, difficultés et conditions favorables à la mobilisation des ressources • Exploration des motivations, valeurs, besoins, critères de choix et facteurs d'usure • Identification des freins, leviers et points de vigilance • Exploration, comparaison et hiérarchisation des pistes professionnelles • Confrontation des pistes à la réalité : activités, compétences attendues, conditions d'exercice, emploi, formations et contraintes • Analyse de la faisabilité du projet au regard du profil, de la situation et de l'environnement <i>En complément : environ 4 heures de travail personnel guidé en autonomie (réflexions, questionnaires, recherches documentaires et enquêtes métiers).</i>
PHASE 3	PHASE DE CONCLUSION 2 heures Objectif : Mettre en cohérence les résultats, formaliser le projet ou les scénarios d'évolution et préparer leur mise en œuvre. • Synthèse des éléments issus du bilan • Formalisation du projet, de scénarios d'évolution ou d'une solution alternative • Identification des conditions de réussite, ressources et points de vigilance • Construction d'un plan d'action concret, progressif et priorisé • Restitution des résultats détaillés et remise du document de synthèse confidentiel

SUIVI POST-BILAN

Un entretien de suivi est proposé environ six mois après la fin du bilan afin de faire le point sur les actions engagées, les freins rencontrés et les éventuels ajustements du plan d'action.

MÉTHODOLOGIE ET MOYENS MOBILISÉS

Une approche fondée sur la psychologie du travail

L'accompagnement ne se limite pas à rechercher un métier ou une formation. Il permet d'analyser la relation entre vous en tant que personne, votre parcours, votre activité réelle et votre environnement professionnel.

- Les compétences construites et mobilisées dans les situations de travail
- Les motivations, valeurs, intérêts et besoins psychologiques au travail
- Les conditions dans lesquelles vous pouvez mobiliser vos ressources
- Les facteurs d'engagement, de satisfaction, de déséquilibre ou d'usure
- Les contraintes personnelles, professionnelles et de santé pouvant influencer le projet
- Les conditions nécessaires à un équilibre professionnel durable

Le bilan de compétences n'est ni une psychothérapie ni une prise en charge médicale. Lorsque la situation le nécessite, une orientation vers un professionnel ou un dispositif adapté peut être proposée.

Une démarche active, structurée et personnalisée

- Entretiens individuels approfondis et analyse des situations de travail vécues
- Exercices de réflexion guidée et formalisation des compétences
- Exploration des motivations, valeurs, intérêts et besoins professionnels
- Recherches documentaires, enquêtes métiers et analyse du marché de l'emploi
- Mise en perspective des informations recueillies avec la situation réelle du bénéficiaire
- Co-construction du projet et du plan d'action

Des outils psychométriques utilisés avec discernement

Lorsque leur utilisation est pertinente au regard des objectifs du bilan, des outils psychométriques validés scientifiquement peuvent être proposés : personnalité, motivations, intérêts professionnels, valeurs ou compétences comportementales.

- L'objectif et les modalités de l'outil sont présentés en amont
- Leur utilisation nécessite votre accord
- Les résultats font systématiquement l'objet d'une restitution détaillée
- Ils sont mis en perspective avec votre parcours et ne déterminent jamais, à eux seuls, une orientation

DURÉE ET ORGANISATION

Durée	16 heures d'accompagnement individuel
Travail personnel	Environ 4 heures de travail personnel guidé en autonomie, non comptabilisées dans les 16 heures et non facturées au titre du CPF
Rythme	Répartition sur 6 à 10 semaines, adaptée à votre situation et à vos besoins
Modalités	Présentiel au 17 rue de la République à La Rochette, distanciel par visioconférence ou format mixte

TARIF ET FINANCEMENTS

Prix : 1 750 € net de taxes. Le tarif correspond aux 16 heures d'accompagnement individuel.

Financements possibles CPF via Mon Compte Formation, OPCO ou plan de développement des compétences de l'entreprise, selon les conditions applicables.

RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue du bilan, vous disposez :

- D'une compréhension plus claire de votre situation et de votre fonctionnement professionnel
- D'une identification structurée de vos compétences, ressources et points d'appui
- De critères précis pour guider vos décisions professionnelles
- D'une ou plusieurs pistes d'évolution analysées et confrontées à la réalité
- D'une appréciation argumentée de leur faisabilité
- D'un projet, d'une orientation ou de scénarios d'évolution formalisés
- D'un plan d'action concret, progressif et priorisé
- D'un document de synthèse personnalisé et confidentiel

L'atteinte des objectifs est évaluée tout au long du bilan à partir des échanges, des travaux réalisés, de la progression de la réflexion et de la capacité à argumenter ses choix. Une évaluation des objectifs individuels est réalisée en début et en fin de parcours. La phase de conclusion permet d'apprécier la cohérence et la faisabilité du projet ou des scénarios retenus ainsi que l'opérationnalité du plan d'action. Un questionnaire de satisfaction est également proposé en fin d'accompagnement.

POINTS FORTS

- Une psychologue du travail expérimentée et interlocutrice unique
- Une approche personnalisée fondée sur l'analyse du travail réel
- La prise en compte des compétences, motivations, valeurs, besoins et conditions d'équilibre
- Des outils psychométriques validés, utilisés dans un cadre déontologique
- Une confrontation concrète des pistes aux réalités des métiers, de l'emploi et de la formation
- Un accompagnement structuré pour sécuriser la prise de décision

DÉONTOLOGIE ET CONFIDENTIALITÉ

- Respect du volontariat et de votre rythme
- Confidentialité des échanges et des résultats
- Neutralité, objectivité et transparence sur les méthodes
- Utilisation des outils avec votre accord
- Accompagnement personnalisé et bienveillant

Les résultats détaillés et le document de synthèse vous appartiennent. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers sans son accord.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le parcours est accessible aux personnes en situation de handicap. Un échange préalable permet d'analyser les besoins et d'envisager les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires.

Référente handicap : fella.beziane@siresformation.fr

RÉSULTATS*

100 % de satisfaction	100 % des bénéficiaires recommandent mon accompagnement
--------------------------	--

* Selon les résultats des enquêtes de satisfaction arrêtés au 31/12/2025. Tous nos indicateurs peuvent être consultés sur demande : fella.beziane@siresformation.fr

CONTACT ET MODALITÉS D'ACCÈS

04 58 14 12 30 | contact@siresformation.fr
17 rue de la République, 73110 La Rochette

RÉFÉRENCE SIREs

4260301